

**Séance ordinaire du 11 octobre 2022**

Une délégation de près de 25 personnes, pour la plupart résidents du domaine des Chansonniers, était présent. La raison est simple, le terrain contigu à ce domaine, anciennement la ferme de la Chanterelle, accueille présentement plusieurs voyages de terre venant de l'excavation du boulevard Saint-François. Au moins mille, selon le maire. Notons que ce matériel a préalablement été évalué par une firme spécialisée et est caractérisé sous le critère A.

Ces Prévostois en ont contre le bruit des machineries lourdes et craignaient que le but de ces travaux soit d'y construire un ensemble résidentiel. Monsieur le maire tenta de les rassurer en les informant que ce terrain fut donné en legs testamentaire par feu Thérèse Gaudet dans un but altruiste et souhaitant que le tout puisse se transformer en domaine au service pour des personnes souffrant de certains handicaps avec les bâtisses et équipement requis.

Monsieur Sylvain Lachance, qui œuvrait depuis 35 ans au service des incendies de Prévost, est décédé au début d'octobre. Le Conseil salua son travail assidu et son implication dévouée.

Le maire déposa le bilan de mi-parcours pour l'année 2022, il en ressort que nous devrions terminer l'année avec un surplus de près d'un million. La taxe de mutation qui est appliquée sur la vente de résidence en serait la cause principale.

Il n'y aura pas d'acquisition de la bâtisse située au 2875, boulevard Labelle en face de l'hôtel de Ville. Un bail de quatre ans avec le locataire actuel serait la raison majeure du retrait de la Ville. Par contre, un droit de péremption a été appliqué sur la bâtisse située à l'intersection des rues Richer et Doucet, anciennement le garage Richer Auto Électrique. Normalement, à court ou moyen terme, la Ville devrait s'en porter acquéreur.

En rapport avec le dossier de la future école secondaire, la Ville a adopté le règlement 601-84 qui stipule que tout le terrain de l'ancien golf se voit octroyer la classe P104 (établissement d'enseignement et de formation), l'école secondaire pourrait se retrouver n'importe où sur cet ensemble. Cette classe s'ajoute à la classe récréative déjà en vigueur.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé la proposition médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation pour 2023 qui passe à 1,32 \$. En terme clair, si votre résidence était

évaluée à cent mille dollars, elle vaut maintenant cent trente-deux mille dollars. Monsieur Germain ajoute que ceci n'est pas une augmentation automatique de la taxe foncière.

Selon la refonte de la nouvelle carte électorale fédérale, la ville de Prévost serait scindée en deux dans le district Rivière-du-Nord et le nouveau district des Pays-d'en-Haut. La limite suivrait en gros le tracé de chemin du Lac-Écho. Le maire Germain et le député de Rivière-du-Nord Rhéal Fortin ont présenté leurs arguments contre ce nouveau découpage lors des audiences publiques par la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec.

La Ville a fait la location d'une chargeuse (loader) pour une période de cinq mois au coût de 27 500 \$. La Ville effectuera en régie interne le déblaiement de plusieurs stationnements municipaux et chemins.

Le plan municipal de sécurité civil, une bricole de 800 pages, fut adopté. Notons que chaque citoyen doit prévoir une réserve en eau et nourriture pour une période d'au moins trois jours.

Un citoyen, monsieur Leroux, demanda au maire de publiciser et organiser le 20 janvier 2023 la journée nationale du drapeau. Rappelons que le 20 janvier 2022 à 8h30 le matin, il n'y avait que trois personnes présentes à la levée dudit drapeau, soit messieurs le député Rhéal Fortin, le maire Paul Germain et Loyola Leroux.

**AVIS DE DÉCÈS**

**GARCEAU Colette**



1942-2022

À Saint-Jérôme, le 22 septembre 2022, est décédée à l'âge de 80 ans Madame Colette Labelle (Garceau). Elle laisse dans le deuil ses filles Barbara et Dominique, ses gendres Steeve et Luc, sa sœur Ghislaine, ses beaux-frères Walter et Gilles, ses belles-sœurs Nicole et Gloria, ses petits-enfants Pénélope (William), Mélodie et Michaël, ainsi que les autres membres de sa famille et ses amis, dont plusieurs de La Place Lesage à Prévost, où elle a habité plus de 40 ans. Elle est partie rejoindre son mari bien-aimé Henri Labelle, sa petite fille Marylou et ses parents adorés.

À la place des fleurs et des couronnes, la famille souhaite que des dons soient faits au profit de la Société Alzheimer (www.alzheimer.ca).

La famille vous accueillera dans le Chapiteau du Complexe funéraire Magnus Poirier (LES SENTIERS) situé au 2480, boul. du Curé Labelle à Prévost, J0R 1T0, le samedi 22 octobre 2022, de 12h à 15h30. Les funérailles seront célébrées ce même jour à 14h30 dans le Chapiteau.

Les inhumations de M<sup>me</sup> Colette Labelle (Garceau) et de son époux Henri Labelle se feront le jour même au cimetière Saint-François-Xavier à Prévost sur la 117, à 16h.

*Manoir l'Émeraude*  
 Résidence  
 pour personnes retraitées



*L'autonomie à son meilleur*  
 Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315

 **Sabet Awad**  
 propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse.  
 Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

**M BENOIT ETHIER DD**  
 Denturologiste

*Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...*

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible

Plus de 32 années d'expérience à votre service

**450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)**

**ABATTAGE émondage**  
**MB** STIHL  
 Pour un service professionnel & garanti  
 Assurance complète

15 ans d'expérience

- Abattage - Émondage
- Déneigement de toiture
- Déboisement: terrains et chemins
- Service de déchetage - Prix compétitifs

Mario Binette, propriétaire  
**450-712-7728**

**GUILLAUME PAQUETTE**  
 ARPEUTEUR - GÉOMÈTRE INC.

*Guillaume Paquette, a.-g.*

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0  
 Téléc.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979  
 guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres!

**SPÉCIALITÉS:**  
 Thérapie manuelle  
 Ostéopathie  
 Prélèvements sanguins  
 Analyse de la course à pied

**PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS:**  
 Blessure sportive  
 Maux de dos et de cou  
 Tendinite  
 Capsulite  
 Bursite  
 Fracture - Entorse

**CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS**




2994 boul. Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0  
 www.physiodesmonts.com  
**450 224-2322**

Jasmine Perreault physiothérapeute  
 Caroline Perreault physiothérapeute  
 Camille Richer physiothérapeute  
 Kim Aspirot ostéopathe  
 Nina Uytterhaeghe ostéopathe

**Service de prélèvements sanguins**

**VITRERIE FILION LEMIEUX INC.**



2489 BOUL. CURÉ-LABELLE  
 PRÉVOST (QUÉBEC)  
 CANADA, J0R 1T0

**450-438-2023**  
 www.vitrieriefl.ca

RBQ # 8100-0994-71